

BULLETIN MUNICIPAL N°1

Novembre 2020

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les actions
- Les projets
- La vie des associations
- L'histoire du village
- Recette de cuisine
- Etat civil
- Numéros utiles



BIEN VIVRE à SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU



Vous avez élu 11 conseillers municipaux dont la plupart exercent un mandat municipal pour la première fois. Au nom de tous mes collègues élus, je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance ainsi témoignée.

La crise sanitaire et le confinement du pays ont retardé de plusieurs mois le déroulement des élections municipales. C'est dans ce contexte, que l'installation de notre conseil municipal n'a pu avoir lieu que le 3 juillet 2020.

Quatre mois se sont écoulés et la COVID-19 sévit toujours. Alors, prudence, respectons au mieux les gestes barrières, mais restons solidaires, et faisons confiance à tous les soignants qui œuvrent et animent notre système de santé.

Avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie, l'équipe municipale s'est organisée autour de la création de trois groupes de travail, chacun animé par un adjoint. Les conseillers municipaux ont choisi le ou les groupes en fonction de leurs aspirations personnelles pour servir au mieux le travail d'équipe. J'adresse tous mes remerciements à l'ensemble des conseillers.



Fabienne GOYON, première Adjointe

Responsable du groupe « **Aménagement de l'espace et cadre de vie, immobilier locatif** ».

En charge de favoriser le cadre de vie et l'entretien des logements locatifs dans la perspective d'obtenir le label « village fleuri ».



Jean-Claude GERBAUD, deuxième Adjoint,

Responsable du groupe « **Voirie-bâtiments communaux-réseaux** ».

En charge de l'entretien du Patrimoine communal dans le respect des nouvelles normes environnementales.



Maryline PLAIZE, troisième Adjointe,

Responsable du groupe « **Culture, vie associative, tourisme** »

En charge des associations et du Numérique par une approche ludique.

Les conseillers municipaux

Marion BERTINEAU

Sophie BOSSIS

Bernadette DURIEUX

Philippe BETARD

Christophe GRIFFON

Boris PALISSIER

Jean-Louis TARDY

Ce bulletin municipal s'inscrit dans l'un de nos axes prioritaires de notre programme : **Favoriser une communication citoyenne de proximité.**

Pour aller plus loin dans ce domaine, nous allons prochainement créer un site internet et implanter des panneaux d'informations dans les principaux hameaux.

Enfin, pour faciliter notre communication et répondre à vos besoins, une adresse mail personnelle, que je vous invite à utiliser, br.maire@saintmartialdemirambeau.fr

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Bruno ROBERT



SALLE DES FÊTES

Sur la partie sinistrée

Une ultime réunion s'est tenue le 29 juillet 2020 pour finaliser l'aspect financier et surtout le partage des responsabilités. L'ensemble des

partenaires ont souhaité éviter une procédure contentieuse longue et onéreuse. A l'issue de cette réunion, nous sommes parvenus à un accord quant à l'enjeu financier du dossier de l'ordre de 170 000 €. Pour éviter la

judiciarisation du dossier la commune s'est engagée à prendre à sa charge 5 % des travaux liés au sinistre. C'est dans ces conditions que les mesures conservatoires ont pu se réaliser et permettent la pose de la charpente et de la couverture sur les quinze premiers jours d'août. Dès la signature du protocole définitif, courant octobre, les travaux vont pouvoir reprendre.

Sur la partie non sinistrée

La couverture des annexes a été réalisée en même temps que celle de la partie sinistrée. L'ensemble de ces travaux donne une couverture uniforme et neuve à notre salle des fêtes. Le coût financier s'élève à 15 460 € HT. Les deux dossiers de demande de subvention, ETAT et Département, sont acceptés à hauteur de 70 %. Avec la récupération d'une partie de la TVA, le coût net trésorerie à la charge de la commune sera de 5 200 €.

VOIRIE

Aménagement voirie en enrobé à chaud

- La réfection du virage à la sortie du lieu-dit Chez Viaud (en direction de la Barillauderie) devrait éviter l'inondation de la route à l'occasion des fortes pluies.
- L'aménagement de la chaussée au lieu-dit Chez Brunet réhabilite une voirie fortement abîmée à la suite des constructions récentes.

Le coût HT de ces deux opérations s'élève respectivement à 11 542 € et 33 132 €. La présentation d'un dossier de demande de subvention déposé fin d'août, à reçu un avis favorable dans le cadre d'une enveloppe budgétaire supplémentaire. Nous attendons le versement d'une subvention à hauteur de 50 % du montant HT, soit 22 337 €.

Après récupération d'une partie de la TVA, le coût net trésorerie à la charge de la commune sera sur ce projet de 23 945 €.

Travaux d'entretien de voirie

Le coût HT d'entretien de notre voirie s'élève cette année à 10 005 €. Cette dépense englobe trois types d'interventions : l'enrobé à froid, le curage de fossés et le point à temps pour des coûts respectifs HT de 2 565 €, 2 440 € et 5 000 €.

DÉBOISEMENT

L'entreprise SARL Héraud Dimitri est venue abattre les peupliers et les frênes fragilisés par la dernière tempête. Le coût de l'opération s'élève à 4 194 €. Compte tenu, de la très faible valeur marchande de ce bois, le conseil municipal a délibéré pour céder l'ensemble de la coupe au prix de 80 € à une personne de la commune.



ATTRIBUTION d'une PRIME COVID

Le conseil municipal a délibéré en faveur du versement, à nos trois employés municipaux, d'une prime exceptionnelle de 350 euros pour leur investissement lors de la période de confinement où ils sont restés présents et disponibles.

EMBAUCHE D'UN APPRENTI

Le conseil municipal a donné un avis favorable à l'embauche d'un **jeune apprenti, Bastien TENAILLEAU**, qui poursuit un cursus de BAC professionnel dans la filière : **gestion des pollutions et protection de l'environnement**. La signature de ce contrat sur une durée de deux ans est une opportunité, tant pour le jeune qui bénéficiera d'un accompagnement dans le travail avant son entrée dans la vie active, que pour la municipalité et son action prioritaire sur une dynamique du cadre de vie sur notre commune rurale.

NOTRE MAIN TENDUE POUR LA CATASTROPHE DE L'ARRIERE PAYS NIÇOIS

Les collectivités territoriales ayant été sollicitées pour un geste en faveur de ceux qui ont tout perdu dans les communes dévastées par la tempête Alex. Le conseil municipal a décidé que notre commune versera un don d'argent de 280 euros (sur la base d'un euro par habitant).

Nos actions



VILLAGE FLEURI

Dans le cadre de l'un de nos axes prioritaires « Améliorer le cadre de vie de notre village », nous avons validé trois sites de fleurissement dans le bourg.

- L'église dont l'entourage sera remis en terre et pelouse et sur sa partie nord ornée d'une haie d'hortensias.
- L'entrée du parking de la salle des fêtes. Les deux talus seront plantés de rosiers.
- L'entrée de la mairie.

Pour ces trois sites nous faisons appel aux entreprises de Thierry AGASSANT et SARL HERAUD DIMITRI. Le coût estimé des travaux s'élève autour de 3 000 € TTC.

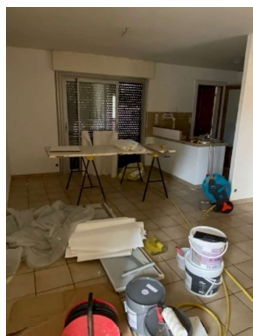
Nos projets

Dans le cadre de l'emploi apprentissage, nous allons confier à Bastien le fleurissement du terre-plein central du parking de la salle des fêtes et une haie fleurie proche de l'aire de jeux.

RÉFECTION DES LOGEMENTS LOCATIFS

Un de nos logements s'est libéré courant septembre. Nous profitons d'une vacance temporaire pour procéder à la réfection des peintures intérieures et des terrasses extérieures.

Le conseil municipal a décidé de faire réaliser les travaux par notre employé municipal à mi-temps afin de nous faire économiser des prestations d'un professionnel et lui permettre un complément de salaire par des heures supplémentaires.



Fontaine de
Champs Rapet

VOIRIE

Sur la fin de l'année, nous envisageons le remplacement de la buse de pont Chez Gautier et le débouchage de buses à Bel air, Bergis et au chemin de bois de Maine.

Un nouvel escalier en bois va venir sécuriser l'accès à l'aire du lavoir de Champs Rapet.

SITE INTERNET

Pour la fin de cette année, nous allons mettre en place notre site internet. Cet outil indispensable nous permettra de communiquer. De plus il permettra aux visiteurs du site d'obtenir rapidement des réponses à des questions faciles. Les citoyens pourront participer

un peu plus à la vie, aux actions, à tout ce qui concerne l'administration de la commune, en plus d'être informés par celle-ci.

LIBRE SERVICE ASSISTÉ

Nous proposons de faire revivre la belle salle de l'ECOMUSEE, Jacques Fumé, notamment autour d'ateliers numériques sous une approche ludique et intuitive. Vous en saurez plus très vite...

BOÎTE À LIVRES

Prochainement, vous aurez la possibilité d'emprunter et de déposer des livres dans une boîte extérieure près de la mairie.

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Des panneaux d'information en attente de livraison, seront implantés prochainement dans les sept hameaux suivants :

Chez Bouit- Chez Brunet, La Barillauderie, Pas Y bled, L'entre deux, Le bourg à côté de la colonne à verre, Le Breuil, Bergis.



Fontaine de Pas Y Bled



L'association Reliure de L'Estuaire est un club amateur dont l'objet est l'apprentissage et la pratique de la reliure, la restauration de livres et de façon générale la promotion de cette discipline artistique.

Nos associations

Ouvert depuis le 1^{er} janvier 2019, une quinzaine de membres y sont actuellement inscrits,

Ils se consacrent à cette activité chacun pour son propre compte.

L'atelier est situé dans une salle du bâtiment de la mairie de Saint Martial de Mirambeau et il est ouvert les jeudis et samedis de 14 heures à 18 heures.

Président : Philippe HARDANT Animatrice : Claudine AUDEGUIL



ACCA La Bienvenue

En raison de la pandémie que nous avons subie et qui n'est malheureusement pas terminée, nous n'avons pu organiser nos manifestations devenues habituelles par notre association dans notre commune.

Les grillades des sangliers prévues le 16 juillet et la marche semi-nocturne du 5 septembre ont donc été annulées.

Seule la chasse à courre au lièvre du 16 février 2020 a pu se tenir sous un temps superbe. 5 chevreuils et 6 sangliers ont été prélevés la saison dernière et 5 renards.

A ce jour, pour cette saison, nous avons vendu 22 cartes de chasse à 60 € et 5 cartes d'invité à la journée, gratuite pour la première journée de l'invité.

Des problèmes de population de renards m'ont été transmis cet été, deux animaux ont été abattus au niveau de la haie le long de la route des Bletelles qui remonte à la route de Royan. Des battues seront organisées afin de réguler cette population grandissante.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et de bonnes fêtes.

Président : Alexandre GERBAUD 06 29 66 37 84

Les Amis randonneurs

Nous sommes une association Loi 1901 depuis 2015 dont le siège social se trouve à SAINT MARTIAL DE MIRAMBEAU nous randonnons le jeudi après-midi à partir de 14 heures selon un planning préparé un mois à l'avance, chaque jeudi, nous marchons en moyenne entre 8 et 10 kms sur des chemins balisés.

Nous changeons de commune tous les jeudis dans un périmètre d'environ 15 kms.

Notre association rassemble actuellement 22 randonneurs dans la bonne humeur et la simplicité.

L'inscription est de 15 € à l'année, le Président de l'association est Guy ALLAIRE, vous pourrez le joindre pour des renseignements au 06 35 93 40 08.

La Bonne rencontre

Concert du 3 octobre : ENFIN !

Avec « SHAOLIN TEMPLE DEFENDERS »

Prévu le 28 mars et déprogrammé à cause du virus, ce concert a réchauffé le cœur des amateurs de musique et des musiciens qui n'avaient pas joué depuis mars.

Les 7 musiciens venus de Bordeaux et connus en Europe et au Canada ont enthousiasmé les spectateurs dans un registre SOUL FUNK. On se trémoussait sur les chaises (interdiction de danser bien sûr). Les règles sanitaires ont été respectées (masques pour les déplacements, distanciation des tables, gel) et limitation à 100 personnes en tout.



Une super soirée qui redonne du baume au cœur en cette triste période.

Un bilan financier très négatif.

10 décembre c'était avant le Covid 19, nous étions 80 participants au repas de la section « Bienvenue » de la Bonne Rencontre. Ambiance chaleureuse avec la complicité au synthé de Christian CHAUBENIT et l'amabilité de Madame le Maire de Consac qui nous a accordé la salle des fêtes gracieusement.

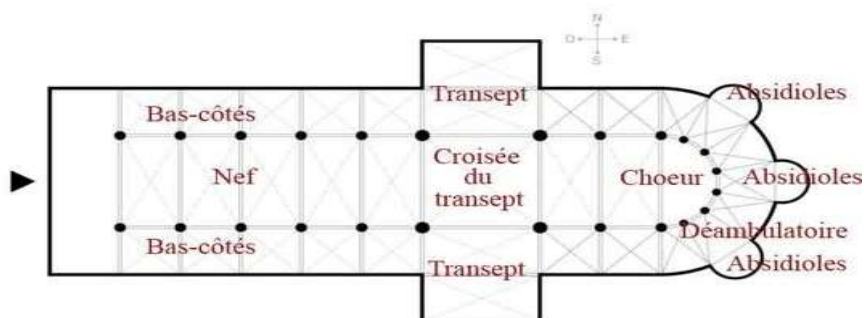
14 janvier et 11 février : au cours du repas du 10 décembre, nous avons décidé d'organiser une rencontre tous les mois. Après-midi jeux ouvert à tous (intergénérationnel). Depuis le 11 février, à notre désespoir, plus rien, la Covid est là... Mais en 2021, nous nous rattrapons, espérons...



HISTOIRE DE NOTRE PATRIMOINE

Au fil de nos bulletins municipaux nous allons vous faire voyager à travers l'histoire de notre commune. Aujourd'hui nous avons décidé de vous faire découvrir notre Eglise et son histoire à travers les siècles.

Pour vous repérer à travers les époques, voici un plan détaillé :



L'Eglise de Saint Martial de Mirambeau est de style roman et a été édifée en plusieurs étapes. Elle est inscrite aux monuments historiques.

- 1^{ère} construction au XII^{ème} siècle : une vaste nef unique ainsi qu'un transept à absidioles avec clocher sur la croisée ont été édifés.
- 2^{ème} construction au XIII^{ème} siècle : le chœur et la tour d'escalier voient le jour.
- 3^{ème} construction au XV et XVI^{ème} siècle : La nef est allongée et la façade actuelle est édifée. Un sanctuaire avec deux travées de voûtes à ogives et nervures complète l'édifice. Il existe sous ce sanctuaire un ossuaire à voûte ogivale.
- Guerres de religion : les bras du transept sont détruits.
- Au XX^{ème} siècle (dans les années 80) des travaux de rénovation ont été réalisés : Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. BETARD, Maire de la commune a décidé de démolir la sacristie située côté Nord.

L'Eglise de nos jours :

Dans le chœur, il existe un escalier qui conduit à une crypte quadrangulaire surmontée d'une clef de voûte ornée. Le clocher de forme carrée a été reconstruit (nous ne connaissons pas l'année de cette reconstruction) à son sommet à partir de la toiture de l'église datant du XII^{ème} siècle. Pour réaliser ces travaux, on a utilisé le « grand appareil ». Sous le clocher, on peut distinguer encore l'antique coupole voûtée en cul de four qui repose sur deux énormes arcs doubleaux. Le maître autel, tout en marbre blanc transparent a été offert par testament par Mr Jean GRUEL alors cordonnier dans le bourg de Saint-Martial. La cloche par suite d'une fêlure a dû être refondue en 1857. Elle porte l'inscription « AD.MAJOREM.DEI-GLORIAM ET-IN-HONOREM-BEATE MARIE- VIRGINIS ANNO-Domini – 1806 AMPOULANCET FECIT ».

On peut apercevoir à l'intérieur de l'Eglise une porte basse côté Nord. Cette entrée était réservée aux lépreux.

...Il existe une légende : Au lieu-dit « Chez Nougéaud », existait un village disparu depuis. Ce village appartenait à la paroisse de Semoussac. Durant une épidémie très certainement de lèpre, la paroisse de Semoussac fit don de ce village à la paroisse de Saint Martial car durant cette épidémie le curé de Saint Martial enterrait les morts et secourait les malades alors délaissés par le curé de Semoussac.

Recette des sablés à la vanille

Ingrédients :

- 1 œuf
- 125g de sucre
- 250g de farine
- 125g de beurre (doux ou salé à vous de voir)
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille



Déroulement :

- Dans une jatte, travailler l'œuf et le sucre.
- Ajouter la farine et le beurre fondu.
- Mélanger cette pâte friable avec les doigts et rajouter l'extrait de vanille.
- Mélanger bien et former une boule de pâte.
- Envelopper la dans un film alimentaire et laisser reposer 1h au frais.
- Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur le plan de travail généreusement fariné.
- Préchauffer le four (th 5-6 ; 160°C). Détailler les gâteaux à l'emporte-pièce.
- Faire cuire 20 à 30 minutes (selon votre préférence) sur la plaque du four recouverte de papier cuisson.

Variante : Vous pouvez personnaliser vos sablés en mettant du 4 épices, du cacao, ou encore des graines pour le pain à la place de la vanille. Laissez aller votre imagination.

C'est à vous de jouer. Bonne dégustation.

Nos recettes
d'Antan

Ceufs au lait revisités en crème renversée au caramel

Ingrédients :

50 cl de lait
3 œufs
90 gr de sucre
1 sachet de sucre vanillé
Caramel liquide

Préparation 15 mn
Temps de cuisson entre 20 et 30 mn selon les moules
Four à 210 °

- Mettre bouillir le lait avec le sucre et le vanillé
- Mélanger en omelette dans un saladier les œufs
- Y ajouter petit à petit le lait bouillant dans le saladier
- Disposer dans les ramequins du caramel au fond et le mélange à cuire au bain marie dans un four préchauffé
- Les crèmes sont cuites lorsqu'elle dorées et fermes.
- Une fois refroidies, vous pouvez les démouler



ETAT CIVIL

Naissances

Helyo BARREAU le 2 février 2020
Zoé JOLLIT le 31 juillet
Julienne FAUTRÉ le 9 septembre

Décès

Clara RENAUD née CLAIR 14 février 2020
Pascal CHAPEAU 15 février 2020
Edmonde PALANDRE née LOUET 13 avril 2020
Suzanne VIOLEAU née ALLAIRE 14 avril 2020
Simone MIMÉAU née NERLIN 10 mai 2020

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

URGENCE EUROPÉENNE 112

CENTRE DE DÉPISTAGE DU CORONAVIRUS

LABO D'ANALYSES MÉDICALES CERBALLIANCE Jonzac

Prélèvement en DRIVE devant l'entrée sur rendez-vous par
téléphone au 05 46 48 00 17

CENTRE ANTI-POISON ET DE TOXICOVIGILANCE 05 56 96 40 80

PHARMACIE BOLIK - Mirambeau 05 46 40 60 18

CENTRE VÉTÉRINAIRE - Mirambeau 05 46 49 61 81

CLIC - Centre local d'Info droits des + de 60 ans 05 46 70 73 70

AEM - Service d'Aide à domicile 05 46 49 70 16

ADMR - Service à la personne 05 46 49 88 11

MSA 05 46 97 50 50

CPAM 0811 703 646

CAF 0810 251 710

PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS) 07 85 07 01 59

MISSION LOCALE - Mirambeau 05 46 49 05 43

DÉCHÈTERIE DE GUITINIÈRE 05 46 48 32 81

9h30-12h30 14h-17h30 du lundi au samedi

Zoom sur les
numéro utiles



Horaires mairie : mardi -mercredi -jeudi 9h-13h vendredi 13 h-17h tel : 05 46 49 67 40

Adresse mail mairie => mairie@saintmartialdemirambeau.fr

Adresse mail Maire => br.maire@saintmartialdemirambeau.fr